

DEC192937SGCN

Décision modifiant la décision DEC190670SGCN relative à la nomination des membres du bureau du conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100003SGCN du 22 février 2010 fixant la composition, le mode d'élection et le fonctionnement des Conseils scientifiques d'institut, notamment son article 10 ;

Vu la décision DEC132220DAJ du 15 juillet 2013 portant nomination de Mme Marie-Claude Labastie aux fonctions de secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) ;

Vu la décision DEC190670SGCN du 15 février 2019 relative à la nomination des membres du bureau du conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB) ;

Vu la décision DEC180354DAJ du 25 janvier 2018 portant délégation de signature à Mme Marie-Claude Labastie, secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS)

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Madame Catherine TALLON-BAUDRY, Directrice de recherche, est nommée membre du bureau du conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques, en remplacement de Monsieur Alain EYCHENE, démissionnaire.

Art. 2 – L'article 1 de la décision du 15 février 2019 susvisée est modifié comme suit :

Les mots « Monsieur Alain EYCHENE et Madame Florence NIEDERGANG » sont remplacés par les mots « Madame Florence NIEDERGAND et Madame Catherine TALLON-BAUDRY ».

Art. 3 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19-NOVEMBRE-2019

*Pour le Président-directeur général et par délégation,
la Secrétaire générale du Comité national*

Marie-Claude LABASTIE

